

## Ordre du jour – Réunion CPH du mardi 14 juillet 2026

Lieu : Bureau du CPH - Shop-Ping Marcinelle

Heure : 19h00

Type : présentiel

### 1. Validation du dernier PV

#### 1. Approbation et/ou remarque(s)

Approuvé

### 2. Points institutionnels et gouvernance

#### 2. Rapport sur l'AG de l'AFTT

AG a eu lieu en juin, André et Luc présent avec Joseph et Michael pour atteindre les 8 voix. AG élective. CR réformé, les personnes élues sont : Luc Albert (Vice-Président), Jean-Michel Mureau (Président), Luc Meyers (Trésorier), Guy Bertrand (règlement) et le représentant de Namur est Pascal Noël.

#### 3. Rapport du dernier CR

Il fallait élire les postes au niveau fédéral, où il y a Nathalie Alexander et Guy Bradfer. Le vote est reporté, au prochain CR avec les dames élues.

#### 4. Date de la prochaine AG

19 août 2026 – élection des dames

#### 5. Date du prochain CR

23 juillet 2026

#### 6. Organigramme CPH + fonctionnement : bureau, CP, cellules

Le bureau gère les tâches quotidiennes et agit en cas d'urgence. Le reste du CP est toujours mis au courant. Plus d'autonomie sont données aux cellules afin qu'elles puissent maintenir une certaine motivation et éviter qu'une seule personne décide de tout. Attention les PVs des cellules doivent toujours être envoyé au reste du CP et validé par celui-ci.

#### 7. Absence d'un club à l'AG provinciale → 200€

### CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

**SIEGE :** Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

**IBAN :** BE79 7509 0619 0633

**SITE :** <https://hainaut.aftt.be>

### CONTACTS

**Président :** André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier :** Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

*L'amende a bien fonctionné, vu que tous les clubs étaient représentés.*

#### **8. Walking dinner – évaluation**

*Le CP a pour habitude d'organiser un restaurant de fin de saison pour remercier les bénévoles qui œuvrent pour le ping hennuyer, cette fois-ci c'était sous forme de walking dinner au sein de nos bureaux. Cette formule sera répétée la saison prochaine.*

#### **9. Matériel informatique de Pierre et Joseph :**

*Valeur résiduelle quasi nulle, donc ils sont cédés contre 1€ symbolique.*

### **3. Interclubs**

#### **10. Interclubs messieurs :**

*Diminution du nombre dû au changement de format d'interclubs (3vs3 en 4vs4) + réticence face à l'augmentation des amendes couplée à la possibilité d'ajouter des P6 en cours de saison.*

#### **11. Interclubs dames : nombre + composition divisions**

*1 équipe en plus par rapport à la saison passée*

#### **12. Interclubs vétérans : nombre + composition divisions**

*15 équipes en plus*

#### **13. Spring Cup**

*52 équipes et 30 clubs participants, il faut garder ce système loisirs qui ne compte pas et continuer avec la possibilité d'ajouter un joueur externe.*

#### **14. Rapport de Luc sur le travail du calendrier**

*Le fait que beaucoup de clubs aient leur salle une semaine sur 2 complique les choses.*

*P1 et P2 dérégionalisé.*

*Luc va se servir des tranches horaires pour les clubs qui ont des problèmes de place, en essayant d'optimiser leur possibilité. Ils pourront évidemment revenir aux heures standard s'ils le souhaitent.*

*Attention pas de derbys en vétérans.*

#### **15. Tableau des montées et descentes.**

*A faire lorsque les séries seront connues*

#### **16. Rappel fonctionnement P6 messieurs (11 équipes + bye) + P3 dames**

*Possibilité d'inscrire une équipe en P6 messieurs et P3 dames avant le début de la 12<sup>e</sup> journée de championnat. Les autres clubs seront avertis par le secrétariat. Attention à ne pas se fier au Bye pour l'élaboration des calendriers des clubs.*

### **4. Cellule financière**

#### **17. Rapport**

#### **CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT**

**SIEGE :** Avenue Eugène Mascaux, 486

**6001 Marcinelle**

**IBAN :** BE79 7509 0619 0633

**SITE :** <https://hainaut.aftt.be>

#### **CONTACTS**

**Président :** André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier :** Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59



**18. Balance des clubs (montant qui reste à recevoir)**

*Le rapport doit être fourni par l'ancien trésorier*

**19. Balance des joueurs (amendes non payées)**

*Le rapport doit être fourni par l'ancien trésorier*

**20. Défraiement des arbitres – problématique des tournois amicaux**

*Les arbitres ne seront plus payés par les clubs, mais par le CPH. Il y aura des frais d'organisation pour les clubs en fonction du nombre de table. Cependant pour les tournois amicaux, si un juge arbitre est demandé, alors il sera payé par la province exclusivement et ce au tarif officiel. Si les clubs souhaitent traiter en direct avec les JA, alors ils ne seront pas désignés officiellement, ne seront pas couverts par le CPH et le CPH déclinera toutes responsabilités en cas de problème.*

**21. Budget des cellules**

*Luc va envoyer un canevas de document pour que chaque cellule puisse rentrer son budget.*

**22. Listing des amendes**

*La cellule financière prévoit pour la prochaine réunion, le document relatif aux amendes*

**23. Restant à facturer (Spring cup + preping)**

*Les clubs doivent encore être facturés du dernier preping ainsi que des frais relatifs à la Spring Cup*

**24. Boissons Shop-Ping – réunions**

*Mathieu va préparer un document qui sera dans le bar de chez Shop Ping pour que chaque cellule soit bien identifiée quand elles prennent un verre après leur réunion. Pour rappel, le CPH autorise la cellule, si elle le souhaite, à prendre un verre pour le compte du CPH après chaque réunion en présentiel. Cela se limite à un verre par personne exclusivement.*

**25. Budget ressources humaines : avant / maintenant**

*Le budget des ressources humaines s'élevait à 24.000€, il sera réduit à 11.000€ afin de retirer aux clubs la charge de 2,8€/joueur.*

**26. Réunion des commissaires aux comptes**

*Le bureau a exigé que Mathieu et Luc soient présents à la réunion avec les commissaires aux comptes afin d'assurer un suivi correct.*

**27. Adaptation règles spécifique du Hainaut : changement régulier du commissaire**

*Le commissaire aux comptes devra être différent tous les deux ans pour éviter tout problème éthique. Si aucun commissaire ne se propose, ce sera acté.*

**28. Approbation des comptes à l'AG de début de saison**

*En fonction de la réunion des commissaires aux comptes, le CPH décidera s'il valide ou non les comptes de la saison 25-26*

## 5. Cellule administrative

**CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT**

**SIEGE :** Avenue Eugène Mascaux, 486

**6001 Marcinelle**

**IBAN :** BE79 7509 0619 0633

**SITE :** <https://hainaut.aftt.be>

**CONTACTS**

**Président :** André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier :** Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59



## 29. Forum thématique avec les clubs

*Carole et Mathieu doivent se coordonner pour trouver de nouvelles thématiques*

## 30. Site CPH : adaptations

*Le site est présenté de manière succincte et les membres doivent donner leur remarque après avoir analysé le site.*

## 31. Echancier des publications

*Mathieu va mettre en place un fichier Excel partagé qui permettra à chacun de venir mettre ses demandes de publication sur le site et les réseaux sociaux*

## 32. Digitalisation des documents

*L'ensemble des documents sont digitalisés*

## 33. Documents manquants :

- a. Affiches des Championnats provinciaux, critères
- b. Tournoi au féminin : affiche + cahier des charges
- c. Preping : affiche + règlement + cahier des charges
- d. Tournois vétérans CPH : affiche
- e. Listing des amendes + Situation des clubs
- f. PV des réunions féminine
- g. PV des réunions vétérans
- h. Listing des provinciaux
- i. Organigramme CJH
- j. Sélections aux compétitions
- k. Matériel obligatoire dans les clubs
- l. Listing des cartons
- m. Cours arbitrage

## 6. Cellule compétition individuelles et Coupe

## 34. Composition de la cellule

*Aurélien Delnatte intègre la cellule comme membre externe*

## 35. Calendrier V1

*Le calendrier est présenté, il tient compte des demandes des différentes cellules. Rappel sur l'importance de donner plusieurs dates.*

## 36. Cahier des charges des compétitions individuelles

*3 cahiers des charges sont créés, ils sont validés par le bureau et publié sur le site.*

## 37. Règlement du challenge B + horaire

### CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

**SIEGE :** Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

**IBAN :** BE79 7509 0619 0633

**SITE :** <https://hainaut.aftt.be>

### CONTACTS

**Président :** André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier :** Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59



*Le règlement est parcouru et validé. Dorénavant, il y aura des horaires pour toutes les compétitions, ce qui permettra de connaître le déroulé de manière exacte. La même chose sera faite pour les Championnats provinciaux et les critères. Les documents sont sur le site.*

#### **38. Cahier des charges pour l'organisation des AG**

*Le cahier des charges est présenté. Le montant d'aide à hauteur de 1000€ pour l'organisation de l'AG de fin de saison a été revu à la baisse avec un montant de 250€. Les obligations et le soutien ont été appliqué de la même manière à l'AG de début de saison.*

#### **39. Vérification du matériel CPH pour les Championnats provinciaux**

*André va prendre contact avec Benoit Leclercq afin d'aller vérifier que tout le matériel présent est en bon état pour nos futures compétitions.*

### **7. Cellule Jeunes**

#### **40. Composition cellule**

*Benjamin Vercruysse, Benoit Leclercq et Pierre-Marc Bureau intègrent la cellule comme membre externe.*

#### **41. Preping**

*Mathieu a préparé un nouveau règlement pour le preping, il sera présenté à la cellule et ensuite au CP pour validation.*

### **8. Cellule féminine**

#### **42. Composition de la cellule**

*La cellule est composée de : Laurie Mullier, Marion De Vos, Maryse De Muynck, Philippe Wauthion, Muriel Delprat, Christelle Czerepaniak, Solange Sente, Célia Delanois*

#### **43. Cahier des charges des tournois au féminin**

*Carole se charge de rédiger le cahier des charges*

#### **44. Suivi cadastre**

*Carole verra lors de sa prochaine réunion, quels sont les leviers à utiliser au niveau du cadastre.*

#### **45. Entraînement au féminin**

*5 clubs ont répondu présent pour participer aux entraînements féminins. Carole relancera les clubs afin d'être sûr qu'ils soient toujours ok. Les informations suivront.*

#### **46. Double licence**

*La date limite initiale choisie du 15 juillet était trop optimiste et risque d'avoir un effet contre-productif. Le CP décide de s'aligner sur la date limite de la DA FRBTT, et donc le 10 septembre.*

#### **CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT**

**SIEGE :** Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

**IBAN :** BE79 7509 0619 0633

**SITE :** <https://hainaut.aftt.be>

#### **CONTACTS**

**Président :** André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier :** Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59



## 9. Cellule arbitrage

### 47. Mode de fonctionnement et rétribution

*Tarif JA : 80€*

*Tarif JAA : 65€*

*Tarif Arbitre : 44€*

### 48. Utilisation des programmes

*L'utilisation du programme est rendue obligatoire pour tous les JA en compétitions officielles.*

### 49. Pack JA + convention

*Les JA recevront un pack avec un PC, une imprimante et une valisette. Ils devront signer en contrepartie une convention. André doit demander aux JA ceux qui souhaite obtenir le matériel.*

### 50. Réunion avec les JA

*Une réunion est à prévoir avec les JA et Mathieu*

### 51. Refus de travailler en binôme

*Attention, il est interdit de refuser de travailler en binôme, les JA seront autant JA que JAA et devront obligatoirement respecter les choix du CPH et du responsable des arbitres.*

### 52. Système de désignation des arbitres – candidatures

*L'AFTT a mis en place un système de désignation des arbitres qui devra être utilisé par toutes les provinces vu que cela servira de référencement au niveau ADEPS, mais aussi pour la labélisation.*

## 10. Cellule vétérans

### 53. Composition cellule

*La cellule est composée de :*

### 54. Règlement Challenge vétérans

*Le règlement est présenté, mais il faut ajouter la manière dont les réserves sont reprises.*

### 55. Cahier des charges compétitions CPH (Achille Moyen + Com. Vétérans)

*Cahier des charges présenté*

## 11. Commission des jeunes

### 56. Rapport

*Explication du nouveau mode de fonctionnement. Les entraineurs vont devoir s'adapter au nouveau mode de fonctionnement avec un Directeur Sportif beaucoup plus présents. Tous les changements sont compliqués, mais parfois nécessaire. Cela ne remet pas en cause le travail fait par les entraineurs, mais le CPH veut plus de contrôle.*

*Les entraineurs doivent obligatoirement se former pour atteindre le niveau 2 ADEPS.*

#### **CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT**

**SIEGE :** Avenue Eugène Mascaux, 486

**6001 Marcinelle**

**IBAN :** BE79 7509 0619 0633

**SITE :** <https://hainaut.aftt.be>

#### **CONTACTS**

**Président :** André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier :** Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59



## 57. Nouvelle infrastructure

*Les entrainements se donneront à la Sapinette à Mons.*

## 58. Budget materiel + problématique Shop-Ping <> Dandoy dans le dossier des subsides

*Le CP a demandé à l'AFTT de faire une demande de subside pour le matériel qui ira à la Sapinette. Une province ne pouvant pas demander de subside. Ce qui pose un problème vu que le partenaire commercial du CPH est Shop Ping et que celui de l'AFTT est Dandoy. La demande de devis étant au nom de l'AFTT qui sera propriétaire du matériel, nous ne pouvons pas imposer notre partenaire. L'AFTT a décidé de faire un devis ouvert et c'est la société la moins chère qui aura le marché et qui pourra être autre que Dandoy ou Shop Ping.*

## 59. Master U13

*Une compétition internationale sera lancée à la Sapinette avec comme objectif d'organiser quelque chose de similaire à Namur et aux IJCM.*

## 12. Parquet provincial

## 60. Composition + fonctionnement

*Eric, André et Mathieu forment le parquet provincial. Mathieu gère toute la partie administrative pour veiller à ce que les règlements soient respectés. Eric, en tant que président analyse et propose les transactions par rapport aux règlements qui sont ensuite discuté avec les trois membres.*

## 61. Altercation lors de la Coupe des Chtis à Châtelet

*Une première affaire a eu lieu début juillet et a été traitée. Une des deux propositions à l'amiable a été rejetée et a donc été envoyé à l'AFTT.*

## 13. Labélisation

## 62. Analyse + proposition

*Il est demandé à Julien d'analyser les résultats de la labélisation en fonction du terrain afin de voir si tout est logique. Et dans le cas inverse, pouvoir faire des propositions d'amendement à l'AFTT.*

## 14. Classements

## 63. Classement mixte

*Dorénavant, les résultats des dames et des messieurs iront sur la même fiche. Plus de détails viendront par la suite au niveau de l'AFTT.*

## 64. Etrangers tournois

*L'AFTT a décidé, uniquement pour les tournois, de mettre deux classements en plus à tous les étrangers qui veulent participer à nos tournois. Ceci dans le but de ne pas défavoriser nos joueurs.*

### CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

**SIEGE :** Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

**IBAN :** BE79 7509 0619 0633

**SITE :** <https://hainaut.aftt.be>

### CONTACTS

**Président :** André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier :** Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59



## 15. Informatique, communication et site

### 65. Site modifié en profondeur

*Un timesheet sera envoyé à Luc pour pouvoir payer les prestations.*

### 66. Module calendrier à adapter pour une utilisation tout au long de la saison

*Le module calendrier va bientôt devoir être adapté pour pouvoir être utilisé tout au long de la saison, tout en prévoyant une phase où les clubs peuvent choisir leur horaire qui sont dans les tranches acceptées.*

## 16. Calendrier

### 67. Publication des séries

*Fin juillet si possible, réunion de travail le 22 et 23 juillet.*

### 68. AndroKids

*22/23 août*

### 69. IJCM

*29/30 août*

### 70. Contrôle des comptes

*13 août*

### 71. AG de début de saison

*28 août*

## 17. Divers

### 72. Plans de salle – homologation

*Il faudra repasser en septembre de la procédure d'homologation des salles.*

### 73. Fond de podium

*Pour rappel, un fond de podium doit être réalisé pour nos compétitions*

### 74. Modifications de règlements

*Il faut veiller à proposer lors de l'AG de l'AFTT les demandes qui leur sont adressées suite à notre AG de fin de saison.*

*Mathieu Jasinski  
Secrétaire provincial – Hainaut*

#### CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

**SIEGE :** Avenue Eugène Mascaux, 486

**6001 Marcinelle**

**IBAN :** BE79 7509 0619 0633

**SITE :** <https://hainaut.aftt.be>

#### CONTACTS

**Président :** André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier :** Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

